

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CHRISTINE**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE  
LE 7 NOVEMBRE 2016 À 22H00**

Tenue à la salle du conseil municipal  
Au 629 rue des Loisirs à Ste-Christine

**ILS SONT PRÉSENTS À L'OUVERTURE DE  
L'ASSEMBLÉE :**

Mme Huguette St-Pierre Beaulac, maire

**Et les conseillers suivants :**

Monsieur Patrick Benoît  
Monsieur Simon Dufault  
Monsieur Jean-Marc Ménard  
Monsieur Mario Noël  
Monsieur Gilbert Grenier  
Monsieur Gilles Roberge

Tous formant quorum sous la présidence de la mairesse, madame Huguette St-Pierre Beaulac.

**Était également présente:**

Madame Caroline Lamothe, directrice générale et secrétaire-trésorière

**Il est absent à l'ouverture de l'assemblée :**

Aucun

Tous les conseillers renoncent à l'avis de convocation conformément aux dispositions mentionnées au Code municipal art. 152 à 156.

**1. Adoption de l'ordre du jour**

299-11-2016 Il est proposé par M. Jean-Marc Ménard  
Et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

**2. Avis de motion**

300-11-2016 Un avis de motion est donné par M. Jean-Marc Ménard concernant l'adoption d'un règlement modifiant le plan d'urbanisme pour l'élaboration d'un projet résidentiel établissant les règles pour un plan de développement et l'ajout d'une nouvelle rue.

**3. Mandat pour l'élaboration du plan pour le développement**

301-11-2016 Il est proposé par M. Patrick Benoît  
Et résolu à l'unanimité des conseillers de mandater M. Métivier pour l'élaboration du plan pour le développement de la phase I.

**4. Période de question**

Aucune question

**5. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

302-11-2016 Il est proposé par M. Jean-Marc Ménard  
Et résolu à l'unanimité de lever l'assemblée à 22h19.

*En signant le présent procès-verbal, le maire est réputé avoir signé chacune des résolutions qui en fait partie.*

---

Caroline Lamothe  
Directrice générale et  
Secrétaire-trésorière

---

Huguette St-Pierre Beulac  
Mairesse